

# **CONSEIL MUNICIPAL DU 30 janvier 2012**

## **COMPTE RENDU**

**MEMBRES PRÉSENTS** : Daniel PEROTTI, Christine CHARRET, Delphine LORON TRAVARD, Danielle BRUNO, Alain COQUET, Jérôme LACOUR, Bernard THIEN, Ingrid MEUNIER

**MEMBRES ABSENTS** : Agnès MOUSSÉ, Lucien BATTANDIER, Lionel TAMAIN

**SECRÉTAIRE DE SEANCE** : Christine CHARRET

***Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents :***

*- le compte rendu du conseil municipal du 28 novembre 2011*

### **Association Avenir Santé en Pays d'Urfé**

Le conseil municipal désigne les délégués qui représenteront la commune lors de l'assemblée générale de l'Association Avenir Santé en Pays d'Urfé. Cette association a pour but de maintenir et organiser une offre de soin cohérente et permanente sur le territoire du bassin de population de la Communauté de Communes du Pays d'Urfé.

2 délégués titulaires

- Daniel PEROTTI
- Lucien BATTANDIER

2 délégués suppléants

- Christine CHARRET
- Ingrid MEUNIER

### **Programme Voirie 2011 : durée d'amortissement des travaux supplémentaires**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du conseil municipal en date du 25 juillet 2011 approuvant le projet de convention visant à préciser les modalités financières relatives à la réalisation par la Communauté de Communes du Pays d'Urfé des travaux supplémentaires sur le territoire de Champoly au titre du programme de voirie 2011. La participation de la Commune consistait en une prise en charge de ces travaux, à travers la mise en place d'un fonds de concours.

Le conseil municipal décide d'amortir ce fonds de concours en 15 années

### **Restauration Croix du Piolard**

Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise JACQUET pour la réfection de la Croix du Piolard. Le conseil municipal adopte ce projet et une demande de subvention sera faite auprès du Conseil Général de la Loire.

### **Voirie 2012**

Le conseil municipal décide de continuer les travaux de réfection de la voie communale de Monjonin.

### **Travaux toiture Point Com.**

Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise RODAMEL pour la rénovation de la toiture et de l'isolation sur le bâtiment communal Point Com. Le conseil municipal adopte ce projet et une demande de subvention sera faite auprès du Conseil Général de la Loire.

### **Bibliothèque – Point Lecture**

- Convention d'ouverture et de fonctionnement de la bibliothèque-point lecture

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'ouverture et de fonctionnement d'une bibliothèque-point lecture avec le Conseil Général de la Loire.

- Elimination des documents

Le conseil municipal adopte les critères et les modalités d'élimination des documents n'ayant plus leur place au sein des collections de la Bibliothèque municipale

## **QUESTIONS DIVERSES**

- ✚ Monsieur le Maire fait part d'un courrier de M. François MOUROTTE de Corbillon. Il donne également lecture de la réponse qui lui a été faite.
- ✚ Monsieur le Maire fait part d'une demande pour l'installation d'un WC à l'église. Le conseil municipal ne donne pas suite, le WC public à proximité de l'église venant d'être rénové.
- ✚ Monsieur le Maire explique que le président de la Communauté de Communes a proposé à l'assemblée communautaire de mettre à disposition les employés de « l'équipe verte » auprès des communes pour effectuer des travaux d'intérieur pendant la période de mauvais temps. Monsieur le Maire propose d'acheter les matériaux pour la réfection du plafond de la salle située en dessous de la mairie et de faire réaliser les travaux par « l'équipe verte » sous contrôle de Lucien BATTANDIER.  
Le projet est adopté par le conseil municipal
- ✚ Le conseil municipal décide la réalisation de cartes postales de vues de la commune qui pourront être vendues dans les commerces.
- ✚ Monsieur le Maire informe du dégât des eaux à la salle des fêtes. Du matériel pour assécher a été mis en place. Des devis seront établis pour les réparations qui seront entièrement prises en charge par la compagnie d'assurances.
- ✚ Le conseil municipal donne son accord pour la restauration de la centrale électrique de Corbillon par les employés communaux
- ✚ Monsieur le Maire informe que les travaux d'enfouissement des réseaux secs à Saignelonge sont terminés
- ✚ Le conseil municipal décide l'acquisition d'une tondeuse à gazon
- ✚ Demande :
  - Pour l'éclairage de l'abribus : Monsieur le Maire reprendra contact avec le SIEL pour décaler la programmation de l'éclairage public afin que l'abribus soit éclairé lorsque les enfants attendent le car scolaire
  - Pour mettre en place une signalisation à proximité de l'école du au fait de la vitesse excessive des véhicules
- ✚ Le carnaval des enfants aura lieu le 22 février

Séance levée à 22 h 15

Le Maire  
Daniel PEROTTI